



**RÈGLEMENT DES RENCONTRES DES AMATEURS DE THÉÂTRE
DE BOURG EN BRESSE
24, 25, 26 OCTOBRE 2025
ET
FICHE DE CANDIDATURE (page 4)**

REGLEMENT

NOM DE LA COMPAGNIE :

1. ORGANISATION

Organisateur : Le Collectif des Amateurs de Théâtre (CAT) de Bourg-en-Bresse, composé de sept associations culturelles et d'un atelier adulte en partenariat avec la Scène Nationale de Bourg, le théâtre Artphonème et de la Jeunesse Laïque.

Dates : Du vendredi 24 au dimanche 26 octobre 2025.

Objectifs :

- Favoriser les échanges artistiques et cordiaux entre compagnies.
- Permettre aux spectateurs de découvrir la création théâtrale locale, départementale et nationale.
- Soutenir et dynamiser la pratique théâtrale amateur.

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Qui peut postuler :

- Les compagnies de théâtre amateur faisant partie d'une association Loi 1901 à but non lucratif. Les comédien-nes doivent être exclusivement amateurs (technicien-nes et metteur-es en scène professionnels acceptés).
- Spectacles d'une durée maximale d'une heure trente.

3. OBLIGATIONS :

- La compagnie doit s'assurer que les droits d'auteur ou SACEM sont déclarés. Le Collectif prend en charge leur paiement. A charge pour la compagnie de faire la déclaration (*un document sera envoyé aux compagnies sélectionnées avec des indications précises pour faire cette déclaration*).
- Attention : les compagnies ayant joué à Bourg et sa couronne (10km) les 4 mois précédant l'événement ne seront pas retenues.

4. MODALITÉS DE SÉLECTION

Les spectacles seront sélectionnés uniquement après visionnage :

- Soit en représentation (invitation requise).
- Soit en répétition (si pas trop loin de Bourg-en-Bresse).
- Soit via une vidéo ou un lien numérique.

Les résultats seront communiqués mi-juin 2025.

Les compagnies sélectionnées recevront en septembre un formulaire pour finaliser leur venue (horaires, repas, hébergement, etc.).

5. CONDITIONS D'ACCUEIL

Défraiement des déplacements :

- Indemnité : 0,38 €/km (maxi : 500 €). Voir les informations précises à fournir sur la fiche de candidature.

Restauration :

- Repas offerts le jour de la représentation pour les comédien-nes, 1 technicien-ne et 1 metteur-e en scène.
- Prix du repas pour personnes supplémentaires : 8 € par personne.

Hébergement :

- Hébergement possible chez l'habitant (uniquement sur demande).

Accès aux spectacles des Rencontres :

- Les membres de la compagnie bénéficient d'un pass 3 spectacles au choix.

6. ASSURANCE :

- Le Collectif des Amateurs de Théâtre dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels pouvant survenir pendant l'événement.
- La compagnie doit fournir une attestation d'assurance couvrant ses activités.

7. CONDITIONS TECHNIQUES :

- Les lieux de représentation sont équipés en son et lumière. Un descriptif détaillé des équipements disponibles sera communiqué.
- La compagnie doit transmettre plan de feu et fiche technique.

8. INSTALLATION ET DÉMONTAGE :

- Les créneaux pour l'installation et le démontage des décors seront attribués à chaque compagnie. Celles-ci doivent être autonomes pour ces tâches.
- Des technicien-nes les aideront pour l'installation son et lumière.
- Des bénévoles du Collectif seront présents pour l'accueil des compagnies.

9. DROITS À L'IMAGE :

- Les membres de la compagnie autorisent l'organisation à capter des images (photos et vidéos) de leurs représentations à des fins de communication, sauf mention contraire précisée par écrit.

10. PROTOCOLE D'ANNULATION :

- En cas d'annulation par la compagnie, celle-ci doit prévenir l'organisation au minimum 30 jours avant l'événement, sauf cas d'urgence.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier la programmation pour des raisons de force majeure.

11. GESTION DES CONFLITS OU LITIGES :

- Tout litige sera réglé à l'amiable. En cas de désaccord persistant, le tribunal compétent sera saisi.

12. SÉCURITÉ

Mesures de sécurité :

- Les lieux de représentation respectent les normes en vigueur en matière de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Une équipe sera présente pour assurer le bon déroulement des événements.
- La compagnie s'engage à respecter ces normes.

13. PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LE SEXISME

Engagement contre les comportements inappropriés :

- Toute forme de discrimination, de sexisme ou de harcèlement est strictement interdite.
- Une procédure claire est mise en place pour signaler tout comportement inapproprié. Un numéro de contact d'urgence sera communiqué sur place.
- Les membres de la compagnie s'engagent à respecter les valeurs d'inclusion, de bienveillance et de respect mutuel.

ENGAGEMENT DE LA COMPAGNIE :

La compagnie s'engage à respecter l'ensemble du règlement qui sera signé par son ou sa représentant-e.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comporter *(les dossiers incomplets ne seront pas étudiés)* :

- La fiche d'inscription complétée.**
- La copie de l'autorisation SACD ou équivalent.**
- La copie de l'autorisation SACEM si besoin.**
- Une attestation d'assurance.**
- Le plan de feu (et éventuellement une fiche technique détaillée).**
- 4 photos (format jpeg ou png, bonne résolution 300 dpi minimum).**

Plus toute information pertinente pour la promotion du spectacle.
Flyers et affiches *(uniquement en cas de sélection)*.

Date limite d'envoi du dossier d'inscription : 1^{er} juin 2025.

Envoi par mail : cat.bourg01@gmail.com

Engagement du ou de la représentant-e de la compagnie :

Je soussigné(e), _____, représentant(e)
légal(e) de la compagnie _____, déclare avoir
pris connaissance et accepté l'ensemble du règlement des Rencontres des Amateurs de
Théâtre de Bourg-en-Bresse.

Fait à _____, le _____.

Signature : _____



**FICHE DE CANDIDATURE RENCONTRES DES AMATEURS DE THEATRE
DE BOURG EN BRESSE DU 24 AU 26 OCTOBRE 2025
(à renvoyer avec le règlement signé avant le 1^{er} juin 2025)**

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR LA COMPAGNIE :

NOM DE LA COMPAGNIE		
Adresse Siège social		
Responsable de la compagnie		
Téléphone portable		
E-mail		
Site internet / Blog / Facebook		
Appartenance à une Fédération	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui laquelle :	
Quel moyen de transport utiliserez-vous ? Nombre de véhicules (1 voiture pour 4 personnes / un véhicule pour décor si besoin).		
Spectacle proposé (titre)		
Durée du spectacle (<i>maximum 1h30</i>)		
Auteur(s) / traducteurs		
Public concerné		
Résumé du spectacle		
Soumis aux droits d'auteur ? SACD ou autre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Avez-vous des musiques soumises à la SACEM ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui titre(s) et durée	

Nom et prénom comédien-ne-s		
Nom et prénom metteur-e en scène		
Nom et prénom technicien-ne		
Combien de fois le spectacle aura-t-il été joué d'ici octobre 2025		
Dates et lieux de représentation avant juin 2025		
Lien vidéo du spectacle		

Description rapide du décor		
Espace scénique min nécessaire	Profondeur : _____ m Hauteur : _____ m Largeur : _____ m	
Temps de montage décor	_____ minutes	
Temps de réglages (son/lumière)	<i>L'implantation de base est déjà faite à l'arrivée de la troupe</i> _____ minutes	
Temps de démontage décor (30' maxi)	_____ minutes	
Besoins en matériel		
Type d'éclairage spécifique requis	(préciser)	
Sonorisation (matériel à connecter)	(préciser)	
Accès à un vidéoprojecteur et à un écran	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Documents obligatoires à annexer		
Plan de feu et fiche technique si besoin		
Au moins 4 photos du spectacle	<i>(300 dpi minimum)</i>	
Attestation d'assurance		
Autorisation droits d'auteurs		